

colorchecker CLASSIC



0 cm 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20

x-rite

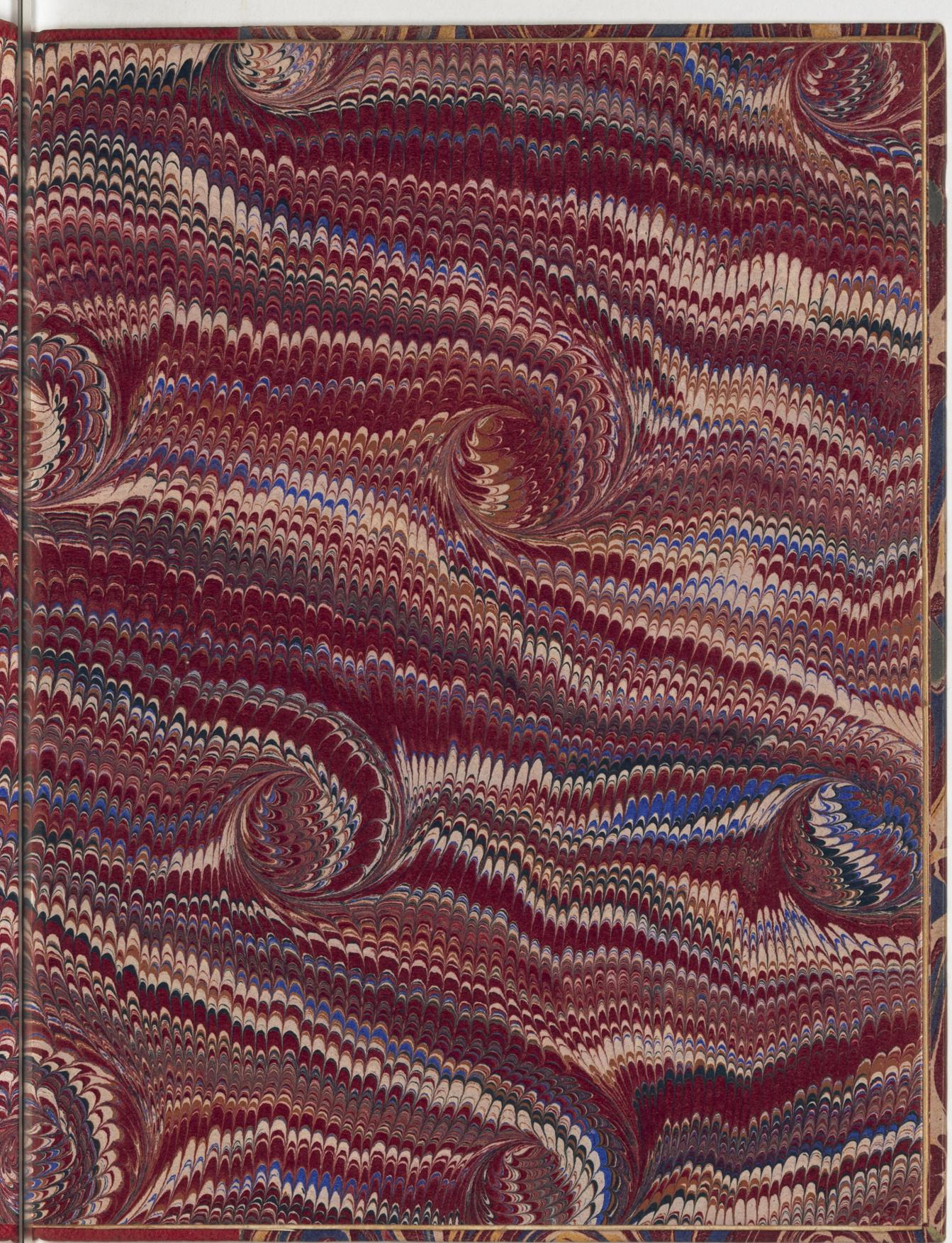
mm

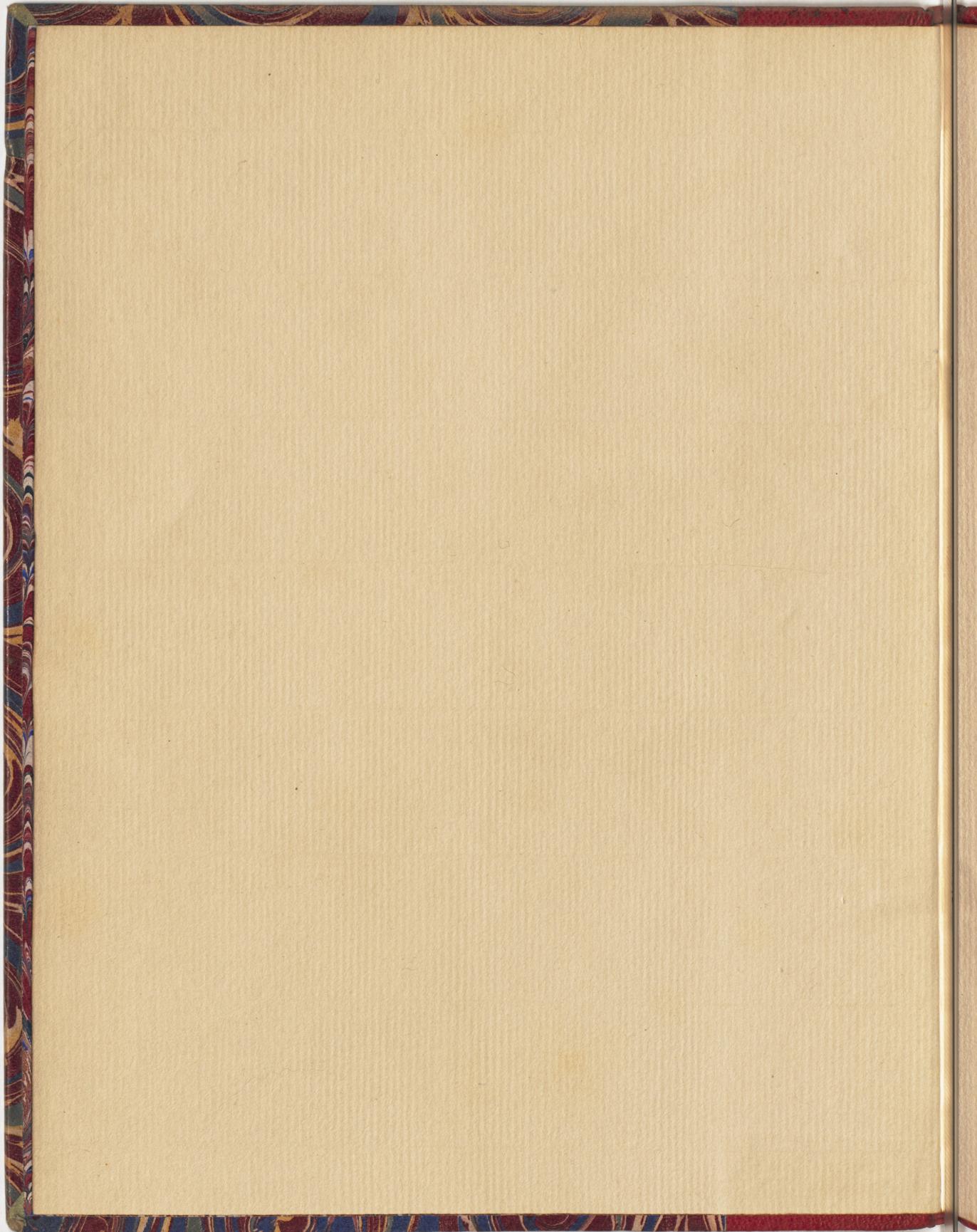
WILLIAM LESTER CARPENTIER JUNIOR 1852

NEW YORK

1852



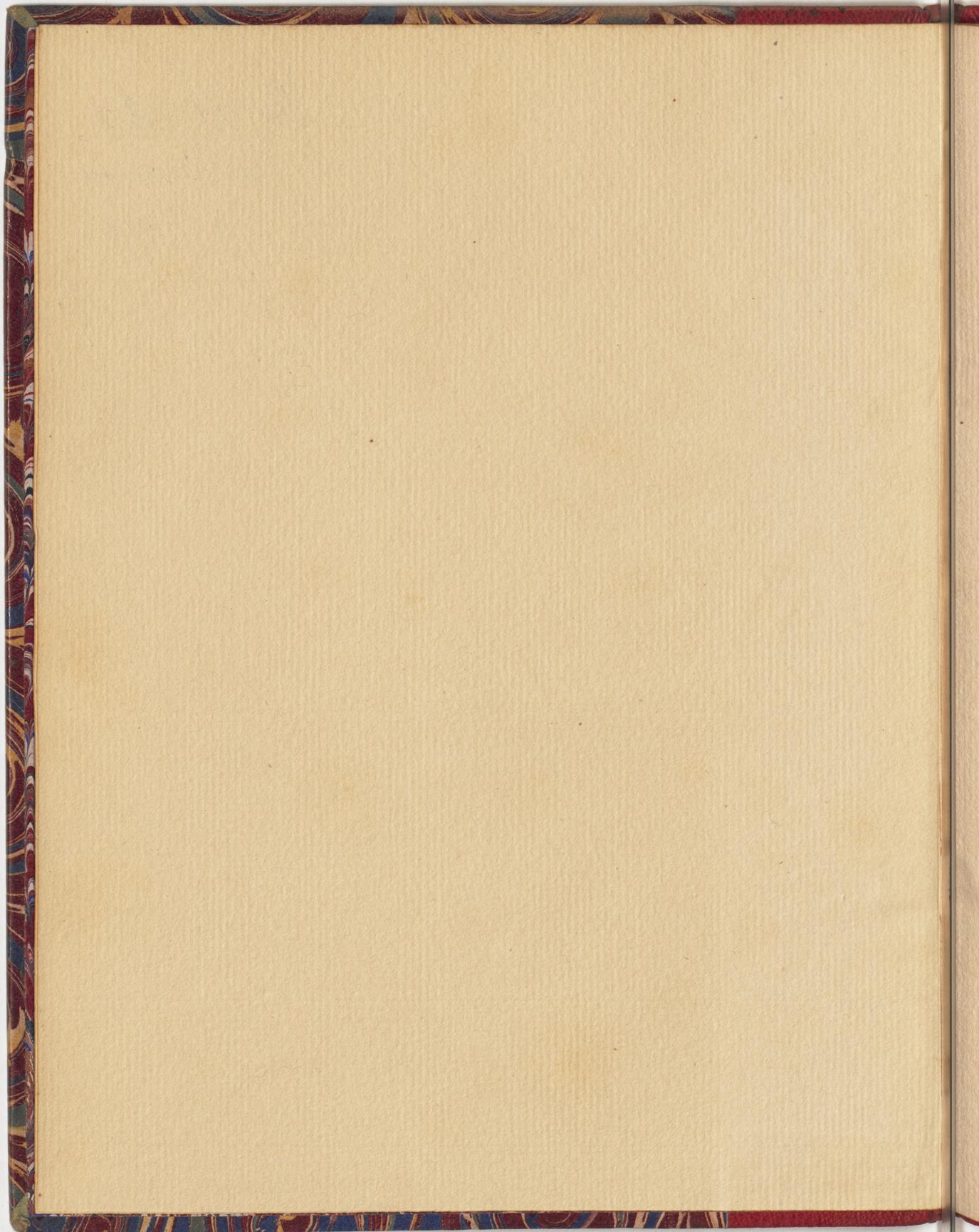




In. 11. 280.

Cat. Moreau,

n. 2017.



LETTRE

13
—

DE MONSIEVR

LE CARDINAL

MAZARIN,

ESCRITE

AV ROY,

Sur son Retour en France.



M. DC. LII.

131

LETTRE

DE MONSIEUR

LE CARDINAL

MARIN.

ESCRITE

AV ROY.

Sur son Retour en France.



M D C LII

3

LETTRE DV CARDINAL MAZARIN

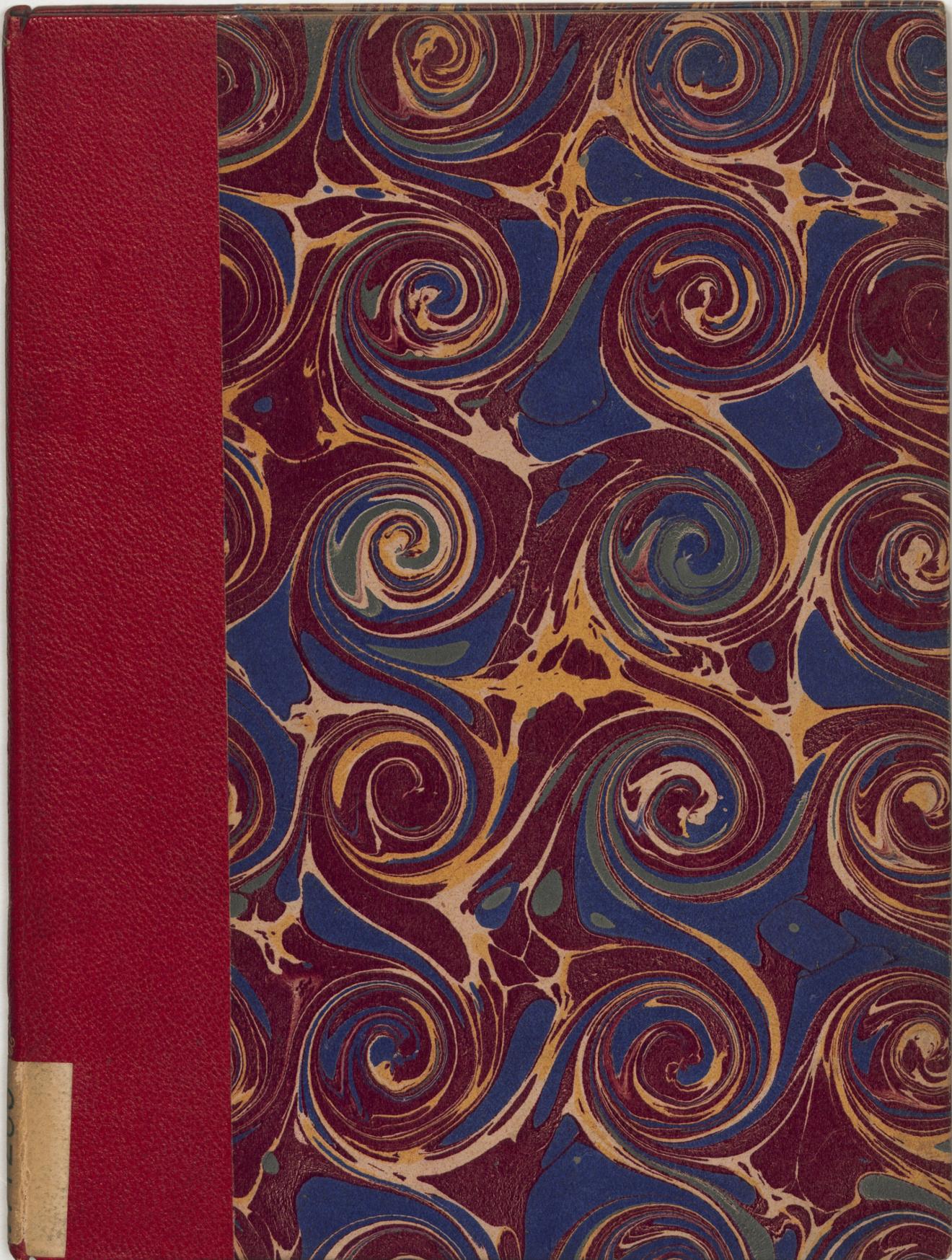
enuoïée au ROT.

SIRE,

Comme les bienfaits & les graces dont ie suis redevable à la bonté du feu Roy, de glorieuse memoire, & à celle de V. M. ont infiniment excédé le prix du peu de recompense qui pouvoit estre deuë aux seruices que j'ay tasché de rendre à l'Estat; aussi m'estimay-je plus obligé qu'aucune autre des Creatures & des Subjets de V. M. de les luy tesmoigner iusqu'au dernier soupir de ma vie: & ces considerations d'honneur & de reconnoissance, se rencontrans d'ailleurs avec mon inclination, ma passion & mon deuoir; je m'estimerois tout à fait indigne non seulement du rang que ie tiens dans l'Eglise, & ce qui ne m'est pas moins precieux de l'affection & de l'estime dont V. M. m'honore, mais de paroistre mesme parmy les hommes, si dans vn temps où elle se trouue sur les bras deux grandes guerres à soustenir, l'une estrangere contre vn Ennemy toùjours redoutable, l'autre intestine, & par consequent encore plus dangereuse. Et voyant vos fideles Subjets exposer tous les iours avec joye leurs biens & leur vie pour le maintien de la puissance & de l'Authorité de V. M. ie me laissois deuancer par aucun dans vn zele si juste, & me contentois de regarder honteusement, ou de déplorer dans l'oisiveté d'une Retraite, le feu dont le Royaume brûle aujourd'huy au dedans & au dehors, sans me mettre en deuoir, comme les autres, de contribuer ce qui peut dependre de moy & de mes Amis, pour donner plus de moyen à V. M. d'éteindre, & de faire au moins cesser l'un de ces embrasemens, auant que sa durée luy ait laissé prendre plus de force.

V. M. SIRE, peut se souuenir que non seulement j'ex-
 ecuteray avec vne resignation au eugle l'ordre qu'elle
 jugera à propos de m'enuoyer, de sortir du Royaume,
 quoy que l'estat des affaires d'alors me donnast juste su-
 jet de croire qu'il auoit plustost esté extorqué d'Elle, que
 ce n'estoit sa veritable intention. Mais que ie m'éloi-
 gnay mesme jusqu'au Rhin, pour connoistre si en effet,
 comme plusieurs en paroissent persuadez, apres la li-
 berté de Mr. le Prince obtenuë, il ne restoit plus rien à
 desirer que mon éloignement, pour voir le Royaume
 dans le plus haut comble de bonheur & de prosperitez
 qui se pouuoient souhaitter; & pour faire que les Peu-
 ples goûtassent les douceurs d'un Siecle d'Or, que le cõ-
 merce refleurist, que les Finances de V. M. eussent l'a-
 bondance qu'il faut pour mettre les Ennemis à la rai-
 son, que vostre Authorité se reestablist, que la Maison
 Royale fust parfaitement vnüe, & qu'on peust en fort
 peu de temps conclurre la Paix generale, si necessaire &
 si desirée.

Et certes comme ie ne me suis iamais proposé d'au-
 tre but en toutes mes actions, que ces mesmes si pre-
 cieux avantages, & que d'ailleurs i'ay touiours étably
 ma principale satisfaction à sacrifier tous mes interests
 particuliers au bien de l'Estat, rien ne me pouuoit flat-
 ter plus agreablement que de si grandes experiences, ny
 me faire passer le reste de mes jours avec plus de dou-
 ceur & plus de tranquillité d'ame, quand mesme i'au-
 rois esté proscrit en l'endroit de la terre le plus sauuage,
 & le plus esloigné de toute communication, que de sca-
 uoir que ma Relegation contribuast à la grandeur de
 V. M. & faisoit la felicité de ses Peuples.



50

Je diray mesme avec verité que le zele dont ie brusle pour la gloire de la France, m'auroit fait preferer cette condition & cette forme de vie à tout l'estat qui accompagne ordinairement celle que ie venois de quitter : pourueu que i'eusse peu auoir au moins par mes malheurs la principale part au bonheur de cette Couronne, & plus ie me sentoie innocent, plus ie me serois alors estimé glorieux de seruir aussi de victime à l'Estat, & de calmer par mon sacrifice toutes les tempestes dont il pouuoit estre battu.

C'est par cette seule raison, Sire, que i'ay souffert avec constance pendant plus de dix mois, de voir déchirer en toutes façons ma reputation, d'estre priué de tous les biens qui m'appartiennent par la liberalité de vos Majestez, & que i'auois destinez au payement des grandes debtes que i'ay contractées pour le soutien de vos affaires & de vostre seruice, en des occasions pressantes, que l'épuisement de ses finances, & les longueurs des formalitez eussent laissé, ou fait deperir. I'ay dis ie souffert d'estre appellé voleur & pirate, perturbateur du repos public, ennemy de l'Estat, le fleau de la Chrestienté, pour auoir trauerse l'establissement de son repos, de me voir errant dans le monde, sans retraite ny azile assure, avec vne famille à qui l'aage n'a pas permis encore de pouuoir estre autre qu'innocente: & enfin de voir ma vie continuellement exposée à diuers perils, sans que i'en aye seulement murmuré. L'amour que i'ay pour la France ayant des long temps ietté de si profondes racines, qu'aucun mauuais traitement n'est capable de l'ébranler. C'est

cette mesme raison, Sire, qui m'a empesché de publier des manifestes, où il m'eust esté facile de faire voir esuidemment que par iustice ie meritois peut estre quelques loüanges dans les chefs mesme qu'on a tourne en accusations & en crime, & particulièrement sur celuy de la paix, où ie m'asseure que par vn écrit qui paroistra bien tost au iour, ie feray toucher au doigt à ceux mesme qui sont les plus preuenus de passion & d'animosité contre moy, qu'il n'a rien esté obmis de ma part en tout temps de possible ou d'imaginable, pour paruenir à la conclusion de ce grand ouurage. Enfin, j'ay mesme retenu mes plaintes sur tous les Arrests & les Declarations qu'on a donné contre moy, & ay en toutes choses gardé vne moderation que le reste de l'Europe a trouué à dire, parce qu'elle en ignoroit la cause, attendant tousiours que le bonheur public fut restably, afin qu'on ne peust auoir le moindre pretexte de m'imputer d'y auoir apporté aucun obstacle, & me contentant d'adresser incessamment mes vœux au Ciel pour obtenir qu'il luy pleust de soulager mes peines par la satisfaction de les voir vriles en quelque façon au seruice de V. M. & au repos de ses suiets.

Je ne me serois point encores, Sire, departi de la mesme conduite, & aurois plustost songé à m'éloigner dauantage, qu'à m'approcher, si j'auois veu vostre Estat tranquille, & tous vos suiets bien vnis, ne conspirer, comme ils y sont obligez, que le bien de vostre seruice: ou si seulement les esprits eussent paru tant soit peu disposez à vne reünion si iuste & si necessaire: & bien loing de songer à mon retour, ie n'aurois pas

mesme souhaitté la cessation de mes maux, si i'auois veu qu'il eust peu causer le moindre trouble au bonheur public, ou fournir vn pretexte de le troubler à ceux qui en auroient eu le dessein.

Mais voyant avec toute l'Europe, qu'au lieu de ces grands effets qu'on auoit publié que mon esloignement deuoit infailliblement produire, les affaires ont visiblement & notablement empiré, que la confusion & le desordre sont infiniment augmentez, que l'on a fait des liaisons estroites avec les Espagnols, que les Traitez en sont signez & ratifiez de part & d'autre, que le feu de la discorde ciuile est rout à fait allumé, que les soins que V. M. a pris pour l'esteindre, ont esté aussi inutiles que les condescendances qu'elle auoit eües pour le preuenir, que la bonté que V. M. a eue de donner à son A. R. si belle matiere d'employer le zele qu'il a pour l'Estat en luy enuoyant vn pouuoir sans limitation pour l'accommodement, n'a rien produit & que quelques diligences que son A. R. ait faite par l'enuoy de plusieurs Gentils-hommes & Courriers, il n'a peu obtenir les responses qu'il estoit à souhaitter pour faire cesser les desordres & la misere où ils plongent tant d'innocens, que l'on a mesme refusé la conference qui auoit esté proposée, ce qui ne se pratique pas entre les ennemis les plus fiers, & les plus aigris: En sorte que V. M. a esté forcée de laisser à la fin aigrir la iustice, & declarer criminels de leze Maiesté ceux qui ont pris les armes contre ses ordres & son service: que la tempeste s'est desia renduë tres violente, & enfin que la qualité & le nombre des forces de ses ennemis

peuent rendre fort douteux le succès de ses desseins & de ses trauaux, si tout ce qu'elle a de zelez & fideles seruiteurs ne concourent à la seruir de tout leur pouuoir, de leur credit, & de leurs amis. La passion que j'ay pour le bien de l'Estat, pour la gloire de V. Maesté outre la iustice de la cause, qui est celle de Dieu mesme, ne m'a peu permettre de voir ces agitations, & ces incertitudes ausquelles les affaires de V. M. sont exposées, & de demeurer dans vn repos honteux que ie me serois reproché à moy mesme comme vn crime.

J'ay encor esté fortifié, Sire, dans cette resolution, lors que sur la liberté que j'ay prise de m'offrir à V. M. dans ces conjonctures pressantes, mes foibles seruices, & ceux de mes amis, avec ce que ie pouuois assembler de forces par mon credit & par le seur, j'ay appris que V. M. auoir eu la bonté d'agrecer ce petit effect de mon zele, & tesmoigné qu'elle seroit bien aise que ie luy menasse ce renfort de troupes, pour luy aider à remettre dans le deuoir & dans l'obeissance qui luy est deuë, ses subiects qui s'en sont escartez.

Après ce glorieux aduëu de mon dessein, il n'y auoit qu'une seule consideration qui eust pû m'arrester d'auantage en ces quartiers icy, qui estoit l'aduancement de la paix generale, que j'auois il y a quelque temps, grand suiet d'esperer: mais pour m'expliquer mieux là dessus à V. M. elle agreera, s'il luy plaist, que ie luy dise, que ie ne suis pas demeuré entierement oisif dans ma retraite, & qu'ayant trouué tout ce qui se passoit en France contre moy, n'empeschoit pas que les Espagnols mesmes, à qui j'auois tasché de faire

le

9
Le plus de mal, en seruant V. M. ne me traittassent
auec beaucoup de ciuilité & de marque d'vne estime
particuliere, rendant mesme cette iustice à V. M. de
ne douter pas qu'elle ne continuast à m'honorer de sa
bien veillance, nonobstant les mauuais traitemens
que ie receuois, ie creus deuoir profiter de cette opi-
nion qu'ils auoient pour essayer d'obliger les mini-
stres du Roy Catholique, qui sont en Flandres, à re-
nouër auec moy quelque negociation de paix entre
les deux Couronnes: ma pensée auoit fort heureuse-
ment reüssi, & i'auois aduancé l'affaire en sorte, que
i'auois conceu auec beaucoup de fondement l'esper-
ance d'en pouuoir enuoyer bien tost de fort bonnes
nouuelles à V. M. Mais lors que les choses estoient dis-
posées au poinct que ie pouuois souhaitter, ie recon-
nus, auec vne douleur extreme, que l'on auoit pris
d'autres mesures, par la signature d'vn Traitté qu'on
auoit enuoyé à Bruxelles, & par les fortes sollicita-
tions qu'on auoit faites en mesme temps en Espagne,
qui donnant de nouvelles esperances aux Ennemis,
leur auoient donné aussi de nouvelles pensées.

C'est vne verité qui ne peut recevoir de contradi-
ction, & que ie remets à faire sçauoir plus particu-
lièrement à vostre Maiesté par quelque autre voye: ie suis
mesme obligé, en luy en rendant compte, d'aduouer
que les Ministres d'Espagne ne paroissent pas sou-
haitter la paix moins passionnément que moy: Mais,
Sire, auroit on pu facilement renoncer à Madrid à
tant de grandes esperances qu'on y a fait conceuoir?
& comment ne pas ceder aux assurances que des Frâ-

gois mesmes considerables par leur naissance, par leurs richesses, par leurs establissements, par leurs amis, par la reputation qu'ils ont acquise dans la guerre, & par leur credit parmy les troupes? comment, dis-je, ne pas ceder aux assurances positives qu'ils y ont fait donner, que bien-tost, où ils contraindroient V. M. à offrir la carte blanche aux Espagnols, ou qu'en moins de six mois ils pourroient conjointement faire des progres au double de ce qui estoit necessaire pour forcer V. M. à subir telles conditions qu'ils luy voudroient prescrire pour la paix, & à s'estimer mesme bien-heureux de l'obtenir à quelque grand prix que ce peult estre? Je confesse, SIRE, à V. M. que ie ne suis pas consolable, de voir que ce grand ouurage si necessaire au repos & au bon heur de tous les peuples, se soit par vn semblable mal-heur eschoüé, lors que par toutes les apparences il estoit si proche de sa perfection: Et cependant ie ne doute nullement, que ceux qui en sont la seule cause, ne continuënt encore à publier, que c'est le Cardinal Mazarin qui ne veut pas la paix, & qui l'empesche.

V. M. Sire, dont la sagesse & la capacité ont deuan-
cé l'aage, & l'ont fait appliquer de si bonne heure à la
connoissance de ses affaires, pourra se souuenir, qu'a-
pres la reduction qu'elle fit sous son obeyssance, de
toutes les places de Normandie, & de Bourgongne,
& apres la Guyenne calmée, à quoy on ioignit bien
tost l'expulsion des Espagnols de la Champagne, où
mesme leur principal corps d'armée fust defait: il ne
restoit plus de parti dans le Royaume, qui portast le

nom des Princes: leurs parens, amis & seruiteurs ne prenoient que les bonnes voyes pour les seruir, & n'auoient recours qu'à la clemence seule de V. M. & alors la paix que la subsistance de ce parti auoit retardée, se pouuoit dire & tenir pour infallible, ne restant plus d'esperances aux ennemis de voir les grandes forces de V. M. occupées à autre chose qu'à les combattre, avec la vigueur & le succez qu'elles auoient tousiours fait, quand l'Estat auoit esté sans trouble: & aussi fust-ce en ce temps là que Dom Esteuen de Gamarame propola vne Conference avec le Comte de Fuenfaldagne, & m'en sollicita mesme en suite par deux de ses lettres, pour traiter & conclurre la paix entre les deux Couronnes, mais toutes ses propositions s'esuanoüirent par ma retraitte. On creut neantmoins que cette paix & le calme du Royaume seroiét plus assurez par l'éloignement de M. le Prince, & par ma proscription, l'vn & l'autre tumultuairement; & il en est arriué ce que le monde voit aujourd'huy, & que ie ne doute pas que tous les bons François ne deplorent avec des larmes de sang, regardans leur Patrie plongée dans les malheurs & les desordres où elle se trouue, dont la suite peut estre encore plus funeste & tres prejudiciable à l'authorité Royale.

Cette forte consideration, SIRE, qui pouuoit me retenir encore en ces quartiers-cy estant cessée à mon grand regret, l'ay sous l'adueu de la Sacrée parole de V. M. fait vn effort avec l'assistance de mes amis pour entrer dans le Royaume en estat de n'estre pas tout à fait inutile à son seruice dans vn temps où l'on void vn

party très-considérable pour ses forces se départir de
 l'obeyssance qui est deuë à V. M. & seruir avec les an-
 ciens ennemis de l'Estat, & qu'à moins (comme i'ay
 dit) que tous les veritables seruiteurs, & tous les fide-
 les sujets de V. M. redoublent leur zele & leur ardeur
 pour contribuer ce qui peut dependre d'eux aux bons
 succez de ses armes : Cette liaison peut faire courir
 grande risque à la France, qui par ses prosperitez & ses
 auantages auoit excité pendant si long-temps l'admi-
 ration & l'enuie de toute l'Europe, de deuenir le mes-
 me objet de compassion, & vn horrible theatre de ca-
 lamitez & de desordres.

I'ay encore eu pour principale veuë en cela la con-
 clusion de la paix generale connoissant qu'il n'y a
 point de moyen plus seur pour y paruenir que d'aba-
 tre les partis qui se sont éleuez contre l'autorité de
 V. M. & d'estéindre le feu dont son Royaume est à
 present embrasé.

Et à la verité, SIRE, si quand les Princes ont esté
 pressez par la nécessité de leurs affaires, les prisons ont
 esté souuent ouuertes aux plus coupables, & les ban-
 nis les plus criminels, ont esté r'appellez pour estre
 employez contre leurs ennemis : Je veux esperer que
 la resolution que ie prens dans vne conjecture qui
 rend indispensable les deuoirs de tous les Seruiteurs
 de V. M. sera receuë de tous les bons François, avec
 d'autant plus d'aprobation que mon innocence est
 assez conneuë, & que ie n'y vay pas mesme si mal ac-
 compagné que ie ne puisse esperer avec raison de ren-
 dre à V. M. & à l'Estat quelque bon seruice.

Il est

Il est vray, SIRE, que ie ne puis pas nier que tous mes amis, & ceux qui les accompagnent ne soient Mazarins, & ne portent avec plaisir vn nom qu'on a trouuillé a rendre si odieux, aussi ne sçay-je pas si les seruices qu'ils pourront rendre à Vostre Majesté seront autant agreez de tout le monde que ie veux me promettre qu'ils le feront d'elle: Le puit pourtant dire que Vostre Majesté, n'a point de Sujets qui brulent d'vn zele plus ardent de donner tout leur sang, s'il est necessaire pour la seruir, qu'on n'en a point veu iusqu'icy de ce nom, manquer de fidelité à Vostre Majesté, & prendre le party des Espagnols, & des autres Ennemis de vostre Couronne, & qu'il n'en est aucun qui ne soit pres de sacrifier tout son bien, & d'exposer mille fois sa vie pour l'execution des moindres ordres dont Vostre Majesté les honorera: C'est de ces mesmes amis, SIRE, de qui ie refusay l'assistance qu'ils m'offroient genereusement lors que ie sortis du Royaume, parce que ie creus que si elle estoit vtile à mes interets particuliers, elle pouuoit alors prejudicier à ceux de Vostre Majesté, qui m'ont tousiours esté les premiers & les seuls en veüe: Mais je l'ay acceptée à present que j'ay conneu que l'Estat n'en peut recevoir que beaucoup d'auantage.

Je proteste à Vostre Majesté de ne vouloir former de plaintes contre qui que ce soit, car il se peut faire que j'ay donné sujet innocemment à l'aduersion que beaucoup de personnes ont témoigné auoir contre moy, & si Vostre Majesté a encore la bonté de donner quelque accez à mes supplications tres-humbles,

je les employerai bien plus instamment pour leur départir les graces qu'ils auront d'ailleurs meritées par leurs seruices que pour m'y opposer.

Ⓜ Tout mon but, SIRE, n'est que d'aller exposer ma vie pour le bien & pour le restablissement du repos de la France : Aussi puis-je dire, que cette vie est aujourd'huy la seule chose qui me reste, ayant employé le peu que j'auois & que j'ay peu trouuer à former le corps de troupes que j'ay mis ensemble, & comme la part que j'ay eue autrefois par le choix & la bonté du feu Roy, & depuis par celle de la Reyne alors Regente, à l'administration des affaires, pourroit faire soupçonner à quelquesvns que ma resolution qui n'a pour principe qu'une tres-pure passion pour son seruice, & pour visée que de la signaler par quelques nouveaux effets, procedast de quelque desir de s'entrer dans le Ministere ; Je supplie tres-humblement Vostre Majesté, & cela pour toute recompense des seruices qu'elle me fait la grace de croire que j'ay rendus à elle & à l'Estat avec autant de fidelité que de zele, de ne vouloir pas que je m'ingere à l'auenir en aucune façon dans le maniemēt des affaires : Ce poinct (en cas que Vostre Majesté ait assez bonne opinion de moy pour me l'ordonner) estant le seul qui pourroit me rendre coupable d'une désobeissance enuers Vostre Majesté, au moindre ordre de laquelle en toute autre chose ie sacrifierois ma vie avec joye. Vostre Majesté ne manque pas de nombre de Ministres fort habiles & dont l'application & les soins seront plus heureux que les miens

n'ont esté à gagner l'approbation publique, & s'ils
 desirent de moy les lumieres & les connoissances que
 la direction que j'ay euë pendant vn assez long-temps
 m'a peu fournir: Je proteste à Vostre Majesté de les
 leur donner fort sincerement, & de bien meilleur
 cœur que ie ne r'entrerois dans la place qu'ils occu-
 peront: La seule supplication que ie fais à Vostre Ma-
 jesté, c'est qu'ayant esté noirci de tant de crimes, &
 condamné sans estre ouïy, elle ait la bonté de vouloir
 qu'on exerce enuers moy dans les formes la Justice
 qu'on ne denieroit pas au dernier du Royaume: Je la
 demande tres-seuere, SIRE, & que Vostre Maje-
 sté vueille suspendre les mouuemens & les effets de la
 bien-veillance dont il luy plaist m'honorer, en sorte
 qu'elle ne paroisse ny n'agisse en aucune façon dans
 ce rencontre, offrant mesme pour cét effet de me ren-
 dre seul en tel lieu qu'il luy plaira me prescrire, afin
 que mon innocence venant par ce moyen à estre eui-
 demment conuë, ma reputation qu'on a voulu tant
 deschirer, soit entierement réparée, & que ie puisse
 avec plus de bien seance & de satisfaction aller seruir
 Vostre Majesté avec mes amis en tel endroit dedans
 ou hors le Royaume, & en telle maniere qu'il luy
 plaira, ne souhaitant rien que de pouuoir contribuër
 ce qui peut dependre de moy à appaiser l'orage qu'on
 a excité dans vostre Estat, & de rendre mes peines &
 mes soins vtiles au repos & à la felicité de vos sujets,
 si Dieu donne à Vostre Majesté la protection que l'on
 doit esperer de la sainteté de ses intentions, & de la
 justice de sa cause, & que chacun r'entrant dans son

deuoir, les mouuemens dont vostre Royaume est
 agité se terminent avec le bon-heur & la gloire que
 meritent la bonté & l'application avec laquelle vo-
 stre Majesté y trauaille infatigablement. Je la supplie
 tres-humblement des à present de trouuer bon de
 me prescrire quelque endroit où ie puisse passer le re-
 ste de mes jours en repos, & les employer à prier Dieu
 qu'il comble vostre Majesté d'autant de prosperitez,
 & de benedictions qu'elle en a merité. C'est le plus
 ardent souhait de

SIRE,



De vostre Majesté,

Letres-humble, tres-obeyssant &
 tres-affectionné seruiteur.

IVLLES Card. MAZARIN.

